

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ardèche

Mouvement départemental 2021

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES VŒUX GEOGRAPHIQUES

PRINCIPE GENERAL:

Il s'agit d'une possibilité d'obtenir une nomination dans un secteur délimité. Chaque secteur est composé d'un certain nombre de communes. La composition et la carte des secteurs figurent en annexe 3 et 3 bis de la circulaire du mouvement.

Un vœu géographique porte nécessairement sur une nature de support (nature de poste) <u>et</u> un secteur précis. Chaque association possible correspond à un vœu et à un code. Nota bene :

il est techniquement impossible de faire un vœu du type « tout poste sur le secteur ...».

L'agent qui formule ce type de vœu est automatiquement candidat sur tout poste correspondant à la nature du support sélectionnée qui se libère en cours de mouvement dans le secteur géographique considéré.

Pour chaque secteur, les natures de poste proposées sont :

- Enseignant classe maternelle (ECMA),
- Enseignant classe élémentaire (ECEL),
- Titulaire remplaçant brigade.

Pour formuler ses vœux, le candidat doit donc déterminer :

- La nature du support sur lequel il souhaite exercer ;
- Le secteur sur lequel il souhaite être nommé.

A noter : les postes de titulaires de secteur (TS) ne sont pas proposés en vœu géographique mais correspondent à un vœu précis.

Exemples:

- Un personnel participant au mouvement souhaite obtenir uniquement des postes d'enseignement classe élémentaire sur le secteur 1.

Pour formuler ce vœu, il devra saisir le code correspondant à « tout poste d'enseignement classe élémentaire (ECEL) » du secteur 1.

- Un personnel participant au mouvement souhaite obtenir un poste sur le secteur 1, quelle que soit la nature du poste.

Il doit alors effectuer 3 vœux :

- « tout poste d'enseignement classe élémentaire ECEL secteur 1 »
- « tout poste d'enseignement classe maternelle ECMA secteur 1 »
- « tout poste de titulaire remplaçant brigade secteur 1 »